

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (N° 2022 D 3915)

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet Smart Grid (Etape I), la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt pour :

« L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES PROJETS INFRASTRUCTURE DE COMPTAGE AVANCEE (AMI), SYSTEME D'INFORMATION CLIENTELE (SIC) ET SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) »

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux :

| | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Bureaux d'études | <input type="checkbox"/> Consultants individuels |
| <input type="checkbox"/> ONG | <input type="checkbox"/> ONG et bureau(x) d'études en Groupement |

La STEG dressera **une liste restreinte de six candidats maximum, présélectionnés sur la base des offres reçues**, auxquels la STEG adressera la Demande de Propositions (dans le cadre de l'appel d'offres international avec pré-qualification) pour la réalisation des prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et d'appui au pilotage opérationnel et technique du Projet Smart Grid (Etape I) sur les composantes AMI, SIC et SIG.

Conditions de participation :

- Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. Un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

- Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
- ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

- Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services et justifier qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Les offres doivent parvenir en format papier sous pli fermé portant le numéro de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et son objet et la mention « **ne pas ouvrir** » et ce par courrier recommandé ou par poste rapide ou remise directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (Contre décharge) au plus tard **le jeudi 14 Avril 2022 à 09H00** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES OFFRES
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
38, RUE KEMAL ATATURK - 1080 TUNIS**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2022 D 3915 :
« ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES PROJETS INFRASTRUCTURE DE
COMPTAGE AVANCÉE (AMI), SYSTEME D'INFORMATION CLIENTELE (SIC) ET SYSTÈME
D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) »
« A NE PAS OUVRIR »

L'offre reçue après la date et l'heure limite de réception des offres sera considérée comme nulle et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel à Manifestation d'Intérêt en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous.

La séance d'ouverture des offres est publique et aura lieu **le jeudi 14 Avril 2022 à partir de 09h30 à la salle d'ouverture** au siège social de la STEG, 38 Rue Kémal Atatürk Tunis Bâtiment G, 3^{ème} étage.

Le représentant du candidat doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de [STEG, Direction Centrale de la Distribution, Département Approvisionnement (Tél : +216 71 345 153 / Email : amoa2@steg.com.tn) et prendre connaissance des Documents de l'Appel à Manifestation d'intérêt à 38, Rue Kamel Ataturk, BP, 190 - 1080 Tunis CEDEX, Bâtiment G, 3^{ème} étage pendant les horaires administratifs.